

L'Hirondelle



Rédaction de l'Hirondelle:
Alain Doulcet

Juillet 2013, n°: 46

*Bulletin d'informations
de la commune de Bernadets*

Edité par la mairie



Dans ce numéro :

Le mot du Maire Yvan Debosse

Lors du conseil municipal du 21 mai dernier, Gérard Soulier nous faisait part de sa décision de démissionner de ses fonctions de maire, tout en restant conseiller municipal.

Le Préfet signifiait cette démission comme effective à compter du 1^{er} juillet 2013.

Après un intérim d'un peu plus d'un mois en qualité de maire-adjoint, j'ai reçu mandat du conseil municipal -lors de sa séance du 2 juillet- pour exercer la fonction de maire jusqu'à la fin du présent mandat (en principe fin mars 2014).

Lors de cette même réunion ont dû être redésignés les adjoints au maire :

- Paul Cazenave continuera d'assurer la préparation et le suivi du budget,
- Yvette Bersans reste chargée des dossiers de l'école, de la cantine et des affaires sociales,
- Alain Doulcet assurera la partie communication, informatique et suivra plus particulièrement les projets de PLU et d'assainissement collectif.

En ce qui me concerne -outre les fonctions de maire- je continuerai à assurer le suivi des dossiers que j'effectuais jusqu'à présent : les infrastructures et l'urbanisme.

Pour cette fin de mandat, l'accent sera mis sur la poursuite des dossiers en cours : PLU et assainissement collectif, mais aussi réalisation d'un programme important de restauration de la voirie, construction de l'atelier communal et du local de rangement derrière la salle multiactivité et enfouissement de réseau électrique basse tension.

Au nom du conseil municipal et de la population de Bernadets, je tiens à remercier Gérard Soulier pour tout le travail réalisé tout au long de ces cinq dernières années et lui souhaite -outre un bon rétablissement- la reprise d'une vie pleine d'activités et de sérénité.

Le mot du maire	1
Amicale laïque	2
ACCA - BTC	2
Tennis de table	2
Gaiyous Toustem - marche	3
Anciens combattants	3
Etat-civil	3
Informations	3
Activités municipales	4
Informations pratiques	5
Stage d'initiation à Internet	6/9

Le forum des associations

Amicale laïque- Claudine Partaix

L'audition de l'Amicale Laïque de Bernadets s'est déroulée le 3 juillet dernier dans la salle polyvalente mise à disposition gracieusement par la municipalité.



A cette occasion une vingtaine d'élèves de l'association ont fait entendre leurs progrès à un public essentiellement constitué de proches.

Ce fut aussi un moment de convivialité autour du repas organisé par l'association juste avant l'audition.

L'association recrute de nouveaux apprentis musiciens pour la saison 2013-2014.

L'esprit de l'Amicale Laïque est de faire découvrir la musique de manière ludique en intégrant les notions de solfège à la pratique immédiate de l'instrument ; deux auditions dans l'année permettent aux élèves de jouer devant un public attentif les morceaux appris et dont les difficultés vont en croissant.

Tout au long de l'année, des cours de piano et de guitare sont dispensés par des professeurs diplômés. Les jours de la semaine et horaires restent encore à définir.

Actuellement les cours ont lieu le lundi soir, mardi soir et mercredi après-midi.

L'assemblée générale qui se déroulera le vendredi 6 septembre 2013 à 20h30 à la salle polyvalente de Bernadets (salle de musique) sera l'occasion pour tous de rencontrer professeurs et membres du bureau.

Cette réunion verra le renouvellement d'une partie du bureau et permettra de prendre les inscriptions pour la nouvelle saison.

L'Amicale est une association qui fonctionne grâce à l'engagement de bénévoles dont le renouvelle-

ment est indispensable pour assurer un apport de nouvelles idées. En attendant de vous rencontrer, le bureau de l'Amicale Laïque vous souhaite de bonnes vacances.

Contact: Claudine Partaix, tél.: 05 59 68 42 11, E-mail: claudinepartaix@yahoo.fr

ACCA et BTC - Régis Frouté

ACCA

Comme chaque année, le chasseur prépare la nouvelle saison, assurance et permis en attendant l'ouverture anticipée au 15 août pour les sangliers.



L'unanimité des chasseurs, des propriétaires terriens et des invités des communes de Saint-Castin et Bernadets (soit 150 personnes) ont apprécié et fait un grand honneur au repas que le restaurant « Lou Manéchal » a su leur concocter.

Les battues des mois de février et mars ont permis d'éliminer quelques nuisibles adultes et des portées de jeunes.

Pour la saison 2013/2014, les attributions des bracelets pour les chevreuils et sangliers restent inchangées.

BTC

Après une période printanière humide, pour le dernier inter-club où le BTC se maintient à la 3^{ème} place, les 2 premiers concours se sont déroulés dans une bonne ambiance.

Les compétitions s'enchaînent au cœur de l'été, en attendant le dernier concours du club les 20 et 21 juillet. Les tireurs restent sur une bonne dynamique et rentrent régulièrement dans les classements.

Contact: Régis Frouté, 0559330414

Tennis de table - Christian Sempé

BILAN SATISFAISANT

L'assemblée générale a permis de revenir sur une saison intéressante où l'équipe 1 s'est maintenue en régionale, tandis que les équipes 3 et 4 ont terminé sur le podium de leur division respective. Le gros bémol concerne l'équipe 2, forfait lors de la dernière journée. La grosse satisfaction du club reste la formation des jeunes qui permet de maintenir un effectif à 55 licenciés. Le travail complémentaire des deux entraîneurs, Houchan Zarmehrzanin et Christophe Blanche est récompensé.

TOURNOI DE FIN DE SAISON

Comme d'habitude, la fête du club s'est articulée autour d'un tournoi convivial. Victor Tumson a remporté le tableau 1, Estelle Lanvin le tableau 2 et Rémi Loze le tableau 3. Les trois lauréats ont eu droit à de magnifiques trophées en verre offerts par la miroiterie Maillot (photo).

ETE Le club reste en activité, certes réduite, en juillet et en août. Des séances d'entraînements libres sont ouvertes le jeudi soir à partir de 18h30.

INSCRIPTIONS Si des personnes souhaitent rejoindre le club, tant en loisirs qu'en compétition, elles sont invitées à contacter Marc Troubet (05 59 33 09 73).



Gaious Toustem - Monique Bedout

Section marche-

Deux fois par semaine, avec deux formules à votre convenance:

Le lundi, départ de Saint-Castin à 9h, circuit de 1h30 à 2h adapté à tous les marcheurs.

Le jeudi, départ de Saint-Castin à 9h en hiver, puis à 8h30 à partir d'avril, afin de pouvoir varier les circuits et marcher plus loin.

Cette formule est déconseillée aux personnes ne pouvant suivre un rythme soutenu, circuit d'au minimum 10km avec des côtes.

Si vous aimez la marche, rester en bonne forme et vous faire plaisir, venez nous rejoindre.

Vous découvrirez avec nous de nouveaux paysages dans une ambiance des plus sympathiques.

Contact: Monique Bedout, 05.59.33.08.64



Anciens combattants - Jean lacoste

En ce début d'été, tout l'équipe Anciens combattants vous souhaite de passer d'agréables vacances en famille ou ailleurs.

Malgré un temps incertain et les vacances scolaires, le 8 mai fut une réussite surtout rehaussée par la Marseillaise chantée par les enfants des écoles.

Merci encore aux enseignants,

aux parents et à l'Association des parents d'élèves.

Le lundi 11 novembre, nous célébrerons comme d'habitude les cérémonies à Bernadets et à Saint-Castin, avec peut-être une cérémonie exceptionnelle à Bernadets.

L'année 2014, centenaire du début de la grande guerre, nous envisageons d'effectuer un voyage d'une semaine dans la région de Verdun, en hommage aux soldats morts pour la France pendant ce conflit.

Des devis à ce sujet sont en cours.

Toute personne désirant se joindre à ce voyage est priée de s'adresser au Président: Jean Lacoste, 6 chemin Cami de Bach, 64160 Saint-Castin ou n° de tél.: 05.59.33.09.92

Etat-civil

Naissance

Mr Pasquet Laurent et Mme Bermond Laurence ont le plaisir de vous annoncer la naissance de Pasquet-Bermond Adrien, Alexandre le 12 mai 2013 à Pau.

Mariages

Le 15 juin 2013 entre Mr Monie Roger et Melle Bravo Caritas Maria, domiciliés à Bernadets, lotissement du château.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur.

Décès

Nous avons la tristesse de vous annoncer le décès de Mme Martine Terquem, à l'âge de 64 ans, le 17 février 2013.

Née à Nice le 20 octobre 1949, elle était domiciliée à Bernadets, 16 chemin Deous Hours.

Informations

Miracles à Bernadets !

Mercredi 17 juillet, en début d'après midi, Mr Tombret, 84 ans, a été pris d'un malaise en haut de la côte de Cazacurt, alors qu'il rentrait de Morlaàs.

Sur 600 mètres la voiture a continué sa course seule, à très vive allure. Après avoir rebondie sur une première voiture au croisement voisin de chez Jean Heuga, elle en doubla une seconde par la droite pour monter sur le trottoir et écraser la haie de Marc Troubet.

Déséquilibrée, elle fit deux tonneaux avant de terminer sa course sur le toit, au niveau du carrefour devant la mairie !

Premier miracle, aucun piéton ni deux roues n'étaient présents, aucun véhicule dans le sens opposé !

Second miracle, Mr Tombret est sorti seul de son véhicule avec une légère blessure à la main et quelques ecchymoses !

Mr Tombret tient à remercier chaleureusement toutes les personnes lui ayant porté assistance.



INFRASTRUCTURES

Construction de l'atelier-dépôt communal:

Avec un peu de retard cette opération est de nouveau sur les rails. Le DCE (dossier de consultation des entreprises) est en cours de finalisation par l'APGL et l'appel d'offres devrait être lancé fin juillet ; la dévotion des travaux et leur lancement devant intervenir fin septembre/début octobre.

Groupe scolaire:

La peinture de la troisième classe est en cours en régie.

Le démoussage du toit, la reprise de quelques plantations et surtout l'éclairage de la rampe handicapés devraient être réalisés dans le courant de l'été.

Voirie:

Un programme important est en cours d'adjudication –l'ouverture des offres a eu lieu le 18 juillet dernier- et concerne principalement les chemins Déous Hours, du Bois Commun, du Moulin ainsi que la réparation de l'ensemble des voies communales.

Les accotements et fossés ont été nettoyés à l'épaveuse courant juin par l'entreprise Testarrouge.

Un important linéaire de fossés –suite à l'épisode de pluie exceptionnel de ces derniers mois- a dû être recreusé par l'entreprise Coy début juillet.

Un programme d'élégage des arbres est en cours de redéfinition.

Réseau électrique Basse Tension:

Un programme d'enfouissement des lignes le long de la RD 39 est en cours de finalisation et devrait être entrepris avant la fin de l'année.

URBANISME

Les travaux d'aménagement du lotissement Pébrocq (neuf lots) devraient débuter très prochainement.

P.L.U.

Tous les documents finalisés du PLU -rapport PADD, carte du zonage, règlement- ainsi que des documents et cartes annexes- ont été envoyés au cabinet Vanel-Dulucq. Une réunion exceptionnelle du Conseil municipal a eu lieu le mercredi 12 juin afin de présenter les résultats finaux.

Notre part de travail étant terminée, il reste au cabinet Vanel-Dulucq à mettre en forme le rapport de présentation au mois d'août (?) et nous pourrions nous approcher de la clôture du PLU !

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Une première étude informatique cartographique a été réalisée afin de pouvoir élaborer un plan de financement prévisionnel et monter un dossier de demande de subvention auprès du Conseil général.

Actuellement est en cours un projet de Schéma directeur d'assainissement, toujours pour le Conseil général, comportant un état des lieux, un diagnostic de fonctionnement, des scénari d'amélioration et enfin la stratégie retenue, en l'occurrence l'assainissement collectif, par tranches de travaux étalées dans le temps.

SITE INTERNET COMMUNAL

Nous vous rappelons que le site Internet de la commune est en ligne depuis bientôt deux mois.

Le rapport statistique du site montre qu'un peu plus de 200 visiteurs se sont déjà connectés pour découvrir Bernadets, 20% d'entre eux se sont connectés au moins deux fois, et on note la visite d'une dizaine d'internautes « exotiques » du Canada, Etats-Unis, Egypte, Roumanie, Suisse, Allemagne, etc..

Vous pouvez y retrouver les informations de l'Hirondelle et bien plus encore, bonne visite !

L'adresse : www.commune-bernadets.fr

Informations pratiques

HEURES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public le mardi de 13h à 17h, le jeudi de 13h à 19h, le vendredi de 8h à 12h.

Pour les rendez vous avec le Maire ou les adjoints, contacter le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture (05.59.33.07.42)

DÉCHETS MÉNAGERS / TRI SÉLECTIF

Déchets ménagers, poubelle verte: tous les vendredi matin.

Tri sélectif, poubelle jaune (journaux, magazines, papiers, cartons, tous emballages métalliques, briques alimentaires, bouteilles - bidons - cubitainer - flacons en plastique (avec leurs bouchons) : lundi des semaines impaires.

DÉCHETTERIE ET DÉCHETS VERTS

Une déchetterie gratuite est à votre disposition à Morlaàs ainsi qu'une plate-forme de stockage de déchets verts.

Nous vous rappelons que tout abandon de déchets dans la nature est passible de très lourdes amendes, y compris l'abandon par vous-même de déchets et de déblais sur votre propriété.

Heures d'ouverture:

Déchetterie - du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Déchets verts

1^{er} avril au 31 novembre du lundi au samedi de 10h-12h et 14h-18h

1^{er} décembre au 31 mars du lundi au vendredi de 14h-17h et samedi de 10h-12h et de 14h-18h

FEUX ET NUISANCES SONORES

Les feux de déchets végétaux ou ménagers, sont strictement interdits conformément au règlement sanitaire départemental.

Les tontes et l'usage de tous appareils bruyants, ne sont autorisés que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h/19h et exceptionnellement, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ANIMAUX ERRANTS

Suite aux plaintes signalant la présence de **nombreux** animaux errants et de poubelles éventrées, la commune s'est dotée d'un « Service pour l'assistance et le contrôle du peuplement animal » (groupe SAC-PA)

Il sera chargé de capturer tout animal errant sur la commune et de le remettre à la SPA Béarn à Berlanne.

La récupération par leur propriétaire sera bien entendu payante (50 € + 10 € par jour de garde)

ADMR CANTON DE MORLAÀS

L'association du service à domicile en milieu rural (ADMR) apporte une aide à domicile aux familles, personnes âgées ou handicapées, pour des tâches et des activités de la vie quotidienne: ménage, repas, courses, repas...

Une auxiliaire de vie sociale diplômée peut intervenir à domicile.

Renseignements: 05.59.33.67.23

10 Place Sainte-Foy à Morlaàs
05 59 33 67 23

Vous pouvez aussi contacter l'antenne 64 de la Fédération A.D.M.R.

qui se trouve à Serres Castet
327 chemin Morlanné,
Tél.: 0559126300

Site internet: www.admr.org/federations/index.php?urlfede=fede64

MAISON DE LA SOLIDARITÉ DE MORLAÀS

Chargée de la prévention et protection de l'enfance et de la famille, elle assure la consultation de nourrissons sur rendez-vous.

Elle peut être sollicitée pour l'aide aux personnes âgées ou handicapées, à l'insertion, la prévention sanitaire.

Contact: Frédérique Schweitzer au 05.59.72.14.72



Stage d'initiation à Internet - Alain

Vous avez certainement déjà entendu parler des Cyber-bases de Pau, Morlaas, Saint-Castin ?
Ce sont des lieux où chacun peut apprendre à utiliser Internet ou se perfectionner sur des logiciels.
Il faut cependant avoir la motivation, tout seul ce n'est pas toujours évident puis se déplacer !

Aujourd'hui il y a mieux.

Il s'agit de la Cyber-base mobile, une équipe d'informaticiens et un véhicule viennent s'installer directement dans la commune.

Cette unité mobile créée par le Conseil général, tourne dans le département depuis 2006 et a acquis une grande expérience pédagogique.

Le véhicule contient tout le matériel permettant la mise en place d'une salle d'initiation ou de perfectionnement à Internet (ordinateurs, tablettes numériques, téléphones portables, etc.)

La formation peut s'adapter à tous les âges et à tous les niveaux, du débutant (e) à l'expérimenté.

La durée de séjour dans une commune est en général de 4 jours et la formation s'organise autour de 2 groupes de 7 personnes maximum, avec un groupe le matin et un l'après midi.

Pour que cette équipe se rende dans une commune, il suffit que la municipalité en fasse la demande auprès du Conseiller général pour être inscrite sur le planning des tournées.

Dans les pages suivantes vous trouverez des articles de presse concernant 3 séjours de la Cyber-base mobile, choisis parmi des dizaines de visites sur leur site internet !

Les personnes intéressées par cette formation peuvent remplir le bulletin d'inscription ci-dessous.

La formation étant limitée à 14 personnes par stage, seuls les 14 premiers bulletins seront retenus, puis les 6 bulletins suivants par ordre d'arrivée en tant que suppléants.

Si les demandes sont trop nombreuses, nous pourrions éventuellement faire une demande pour un second séjour.

Bulletin d'inscription au stage d'initiation à Internet

Je soussigné : _____ déclare souhaiter m'inscrire au stage d'initiation à internet.

Adresse : _____

N° de téléphone : _____

Mon niveau (rayer les mentions inutiles) :

- je n'ai jamais touché à un ordinateur,
- je suis débutant,
- je suis expérimenté.

Date et signature : _____

Merci de bien vouloir déposer ce bulletin au secrétariat de mairie

